

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



Fr 619

Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

Concerne : Fêtes du Centenaire de la Croix-Rouge (1863-1963)

Nous référant aux demandes qui nous ont été adressées par diverses Sociétés de la Croix-Rouge, nous sommes heureux de pouvoir maintenant vous informer que le Centenaire de la fondation de la Croix-Rouge sera célébré avec éclat et dignité, particulièrement à Genève, lieu de naissance et centre international de notre institution.

Nous avons en effet l'honneur de vous informer que pour célébrer le Centenaire de la Croix-Rouge en 1963, le Comité international de la Croix-Rouge, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge suisse ont créé une Commission des Fêtes du Centenaire de la Croix-Rouge, dont le siège est auprès du CICR. Cette Commission comprend également, en plus de représentants des trois institutions susmentionnées, des délégués du Gouvernement fédéral suisse et des autorités cantonales et municipales genevoises. Chargée d'organiser les manifestations commémoratives qui se dérouleront à Genève et en Suisse, elle a déjà entrepris des études en vue de la réalisation des Fêtes du Centenaire. Elle a provisoirement retenu un programme qui, dans ses grandes lignes, se présenterait de la manière suivante :

Les manifestations du Centenaire débuteraient vers le 15 août 1963. Elles comprendraient d'abord un certain nombre de :

A. Séminaires, cours et conférences sur :

1. Les origines et l'organisation de la Croix-Rouge
2. Les principes de la Croix-Rouge
3. Les Conventions de Genève (blessés et malades, naufragés, prisonniers de guerre, civils)

B. Réunions techniques (avec exercices et démonstrations), notamment:

1. Soins infirmiers

- a) Rencontre d'infirmières responsables à l'échelon national du programme des Soins infirmiers de la Croix-Rouge, d'auxiliaires et de secouristes.
- b) Réunion internationale de monitrices de soins au foyer.

2. Premiers secours

Rencontre internationale sur les premiers secours.
Confrontation d'expériences et de méthodes.

3. Croix-Rouge de la Jeunesse

- a) Réunion de juniors de la Croix-Rouge de la Jeunesse, notamment de la Suisse, éventuellement des pays limitrophes
- b) Réunion d'éducateurs de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

De plus amples renseignements seront fournis aux Sociétés nationales lorsque l'étude de ces projets aura été approfondie.

*

*

*

Le 1er septembre aurait lieu la cérémonie solennelle de commémoration du Centenaire, accompagnée de diverses manifestations populaires. Il est notamment envisagé d'organiser à travers la ville un cortège se composant de détachements de diverses Sociétés nationales en uniforme (éventuellement du Service de Santé militaire) et de groupes folkloriques. Il serait possible de donner un caractère historique à ce cortège (costumes et uniformes des diverses époques qui ont marqué le développement de la Croix-Rouge : Solférino, 1870, 1914, etc.) - voire même avec évocation de ce qui a précédé la fondation du mouvement de la Croix-Rouge - et de faire une rétrospective des Services de Santé militaires et du transport des blessés à travers les âges.

Il est également envisagé d'organiser après le cortège, une représentation originale, sorte de "Jeu des Nations" à caractère folklorique et historique.

Le 2 septembre, s'ouvrirait la XXe Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui se terminerait vers le 12 septembre. (Ces dates sont indiquées de façon tout à fait provisoire; il appartient à la Commission permanente de la Croix-Rouge internationale de fixer définitivement la date de la Conférence).

Pendant toute la durée de ces manifestations, une importante Exposition de la Croix-Rouge restera ouverte, illustrant le passé

et la mission actuelle de notre mouvement. Cette exposition comprendra vraisemblablement les sections suivantes : historique, actualité, philatélique, cinématographique, et éventuellement une section consacrée au matériel sanitaire militaire. Il est souhaitable que chaque Société nationale participe à cette exposition dans la mesure de ses possibilités en présentant la plus spécifique de ses activités.

En outre, seront organisées des visites de toutes institutions et lieux genevois touchant à l'histoire et à l'oeuvre de la Croix-Rouge.

Nous estimons déjà utile de préciser que les frais de voyage et de séjour à Genève seront à la charge des participants des Sociétés nationales.

Esquissé dans ses grandes lignes, tel que nous venons de l'indiquer, ce programme est provisoire. Avant d'en préparer l'exécution les organisateurs tiennent à connaître les opinions et intentions de toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges, afin de pouvoir en tenir compte le plus largement possible dans la réalisation de leurs plans.

C'est pourquoi nous avons établi un questionnaire que nous nous permettons de vous adresser ci-inclus. Nous vous prions de bien vouloir nous le retourner, dûment rempli, dès que possible, et au plus tard le 31 août 1960.

Nous tenons à préciser que les réponses données à ce premier questionnaire n'ont qu'une valeur purement indicative et provisoire : elles ne sauraient aucunement lier les intéressés. Elles sont cependant indispensables pour la préparation des Fêtes du Centenaire, aussi les organisateurs vous disent-ils, d'ores et déjà, toute leur reconnaissance pour une réponse rapide.

Pour la Commission des Fêtes
du Centenaire de la Croix-Rouge

Le Président :

Frédéric Siordet

Annexes : Questionnaire en double exemplaire (dont l'un à conserver dans vos dossiers et l'autre à nous retourner le 31 août 1960 au plus tard)

QUESTIONNAIRE

La Société

envisage, n'envisage pas

de participer aux Fêtes du Centenaire de la Croix-Rouge en 1963, à Genève et communique les renseignements suivants :

=====

		délégation officielle	autres participants
--	--	--------------------------	------------------------

=====

I

1. dans leur ensemble :
2. à la cérémonie solennelle du 1er septembre :
3. au cortège :
(secouristes ou infirmiers en uniforme, groupes folkloriques ou historiques se rattachant à la Croix-Rouge ou à ses origines)
4. à un éventuel "Jeu des Nations" :
(Prière d'indiquer quelle forme pourrait prendre cette participation)
5. aux travaux de la XXe Conférence :

=====

II. Nombre de participants

A. aux séminaires, cours et conférences :

B. aux réunions techniques :

1. Soins infirmiers

a) Rencontre d'infirmières responsables à l'échelon national du programme des Soins infirmiers de la Croix-Rouge, d'auxiliaires et de secouristes :

b) Réunion internationale de monitrices de soins au foyer :

2. Premiers soins

Rencontre internationale sur les Premiers secours, Confrontation d'expériences et de méthodes :



Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

Subject : Red Cross Centenary celebrations in Switzerland (1863-1963)

Enquiries have been received from a number of National Societies regarding the commemoration of the Centenary of the Foundation of the Red Cross (in connection with the XXth International Conference of the Red Cross in 1963). I have pleasure in informing you that this event will be celebrated with due solemnity in Geneva, the birthplace and international headquarters of our movement.

The International Committee of the Red Cross, the League of Red Cross Societies and the Swiss Red Cross have formed a Committee for the Commemoration of the Red Cross Centenary, with its headquarters in Geneva, to make arrangements for celebrating the 1963 Centenary in Switzerland. In addition to representatives of the three institutions mentioned above, the Swiss Federal Government and the cantonal and municipal authorities of Geneva are also represented in the Committee.

The Committee is responsible for organizing the commemorative ceremonies which will take place in Geneva and other parts of Switzerland, and has already begun to study the various questions involved. It has provisionally adopted a programme along the following general lines:

These Centenary celebrations would commence about mid - August 1963. They would comprise:

A. Seminars, courses and lectures on:

1. The origin of the Red Cross and its organization.
2. Red Cross principles.
3. The Geneva Conventions (wounded and sick, shipwrecked, prisoners of war, civilians).

B. Technical meetings (with practical demonstrations), in particular on:

1. Nursing care

- (a) Meeting of nurses responsible at the national level for the Red Cross nursing programme, auxiliary workers and first-aid personnel.
- (b) International meeting of home-nursing instructors.

2. First aid

International meeting on first aid.
Participants would pool experience and methods.

3. Junior Red Cross

- (a) Meeting of Junior Red Cross members, in particular from Switzerland and possibly from neighbouring countries.
- (b) Meeting of Junior Red Cross instructors.

Further information will be sent to National Societies when these plans have been studied in greater detail.

*

*

*

The ceremony commemorating the Centenary will take place on September 1 and will be accompanied by various public events. In particular, it is planned to organize a parade through Geneva, composed of uniformed detachments from various National Societies (and possibly from the army medical services), and groups in national costume. It might be possible to give some historical interest to this event (for instance by including the costumes and uniforms worn at the various periods of development of the Red Cross : Solferino, 1870, 1914, etc.) - perhaps even with some reference to the days before the Red Cross movement was founded - and to illustrate the history of the army medical services and the transport of the wounded through the centuries.

There may also be, after the parade, a "pageant" portraying historical events and folklore.

The XXth International Conference of the Red Cross would open on September 2, and would last until September 12. (These dates are provisional, as the Standing Commission of the International Red Cross is responsible for fixing the date of the Conference).

Throughout these various ceremonies and activities, a Red Cross Exhibition will be open, portraying both the past history and the present mission of our movement. It is planned that the exhibition ^{will} include sections devoted to the following topics: history, the present time, philately, the cinema, and possibly a section devoted to medical equipment of the armed forces. It is to be hoped that each National Society will participate in the exhibition to the fullest extent possible, presenting its most characteristic activities.

In addition, visits would be arranged to the institutions and places in Geneva connected with the history and work of the Red Cross.

It should be noted at this point that costs of travel and of their stay in Geneva would have to be met by participating members of National Societies.

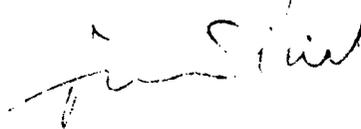
The programme broadly outlined above is provisional only. Before proceeding further, the Committee would like to learn the views and intentions of the National Red Cross, Red Crescent, and Red Lion and Sun Societies so as to be able to take these into account as fully as possible in making and carrying out plans.

We have therefore prepared a questionnaire which is enclosed with the present letter. We should be grateful if you could return it to us, duly completed, as soon as possible and in any case not later than August 31, 1960.

We should like to point out that the replies to this first questionnaire will be considered as provisional only and by way of indication; they will not be taken as binding on those concerned. They are nevertheless essential for planning this Centenary celebration, and the Committee would therefore greatly appreciate receiving your reply at the earliest possible date.

Yours faithfully

For the Committee for the Commemoration
of the Red Cross Centenary



F. Siordet
Chairman

Enclosure: Questionnaire - 2 copies
(one for your own files, the other to be returned to us not
later than August 31, 1960)

QUESTIONNAIRE

The _____ Society

is)
is not) considering participating in the Red Cross Centenary

Celebrations at Geneva in 1963, and transmits the following information :

=====

I	No. of participants	Official delegation	Other participants
---	---------------------	------------------------	-----------------------

=====

1. Total number :
2. At ceremony on September 1 :
3. In parade
(first-aid workers or orderlies in uniform, groups in national or historical costume connected with the Red Cross or its origin):
4. In a "pageant", if such is organized. (kindly indicate form of participation):
5. At XXth Conference:

=====

II No. of participants:

- A. In seminars, courses and lectures:
- B. In technical meetings:
 1. Nursing care
 - (a) Meeting of nurses responsible at the national level for the Red Cross nursing programme, auxiliary workers and first-aid personnel:
 - (b) International meeting of home-nursing instructors:
 2. First aid
International meeting on first aid:
Participants would pool experience and methods:

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



Fr 619e

Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

Asunto : Fiestas del Centenario de la Cruz Roja (1863-1963)

Tenemos el honor de hacer referencia a las peticiones que nos han sido enviadas por diferentes Sociedades nacionales de la Cruz Roja y nos complace poder comunicar a usted que el Centenario de la fundación de la Cruz Roja será celebrado con esplendor y dignidad, especialmente en Ginebra, lugar de nacimiento y centro internacional de nuestra institución.

En efecto, tenemos el honor de comunicar a usted que, para conmemorar el Centenario de la Cruz Roja en 1963, el Comité Internacional de la Cruz Roja, la Liga de Sociedades de la Cruz Roja y la Cruz Roja Suiza han creado una Comisión de Fiestas del Centenario de la Cruz Roja, cuya sede se halla instalada en el CICR. Esta Comisión consta igualmente, además de los representantes de las tres instituciones anteriormente mencionadas, de los delegados del Gobierno Federal Suizo y de las autoridades cantonales y municipales ginebrinas. Encargada de organizar las manifestaciones conmemorativas, que se celebrarán en Ginebra y en Suiza, la Comisión ha dado ya comienzo a sus estudios con objeto de convertir en realidad las Fiestas del Centenario. Provisionalmente ha establecido un programa que, en líneas generales, se presentará de la manera siguiente :

Las manifestaciones del Centenario comenzarán hacia el 15 de agosto de 1963. Primeramente constarán de cierto número de :

A. Seminarios, cursos y conferencias, sobre :

- 1) los orígenes y la organización de la Cruz Roja
- 2) los principios de la Cruz Roja
- 3) los Convenios de Ginebra (heridos y enfermos, náufragos, prisioneros de guerra, personas civiles)

B. Reuniones técnicas (con ejercicios y demostraciones), especialmente :

1. Cuidados de enfermería

- a) Reunión de enfermeras responsables en la escala nacional del programa de Cuidados de enfermería de la Cruz Roja, de auxiliares y de socorristas.
- b) Reunión internacional de instructoras de cuidados en el hogar.

2. Primeros auxilios

Reunión internacional sobre los primeros auxilios.
Confrontación de experiencias y métodos.

3. Cruz Roja de la Juventud

- a) Reunión de Juniors de la Cruz Roja de la Juventud, especialmente de Suiza y eventualmente de los países limítrofes.
- b) Reunión de educadores de la Cruz Roja de la Juventud.

Tan pronto como se haya llevado a cabo un estudio a fondo de todos estos proyectos, daremos a conocer a las Sociedades nacionales informaciones más amplias a este respecto.

*

*

*

El 1º de septiembre se celebraría la ceremonia solemne de conmemoración del Centenario, que sería acompañada por diferentes manifestaciones populares. En particular, se tiene el proyecto de organizar un desfile, a través de la ciudad, en el que participarán destacamentos de las diferentes Sociedades nacionales en uniforme (eventualmente de los Servicios militares de Sanidad y grupos folklóricos). Sería posible dar cierto carácter histórico a este desfile (trajes y uniformes de las distintas épocas que han dejado una huella en el desarrollo de la Cruz Roja : Solferino, 1870, 1914, etc.) - e incluso una evocación de lo que ha precedido a la fundación del movimiento de la Cruz Roja - y presentar una retrospectiva de los Servicios Sanitarios del Ejército y del transporte de heridos a través de las distintas épocas.

También se tiene el proyecto de organizar, después del desfile, una representación original, especie de "Juego de las Naciones" de tipo folklórico e histórico.

El 2 de septiembre sería inaugurada la XX Conferencia Internacional de la Cruz Roja, que terminaría aproximadamente el 12 de septiembre. (Estas fechas se indican con carácter totalmente provisional; en efecto, la Comisión Permanente de la Cruz Roja Internacional es quien deberá fijar definitivamente la fecha de la Conferencia).

Mientras que duren todas estas manifestaciones permanecerá abierta una importante Exposición de la Cruz Roja, que ilustrará el pasado y la misión actual de nuestro movimiento. Esta exposición constará, sin duda

alguna, de las secciones siguientes : histórica, actualidad, filatélica, cinematográfica, y eventualmente una sección dedicada al material sanitario militar. Es de desear que cada Sociedad nacional participe en esta exposición, de acuerdo con sus posibilidades, presentando en ella sus actividades más específicas.

Por otra parte, serán organizadas visitas a todas las instituciones y lugares ginebrinos que estén relacionados con la historia y la obra de la Cruz Roja.

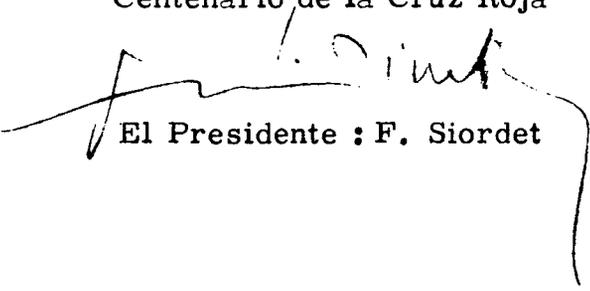
Consideramos conveniente precisar, ya desde ahora, que los gastos de viaje y de estancia en Ginebra correrán a cargo de los participantes enviados por las Sociedades nacionales.

Descrito en líneas generales, tal como acabamos de indicarlo, este programa es provisional. Antes de preparar la ejecución del mismo, los organizadores desean conocer las opiniones y los proyectos de todas las Sociedades nacionales de la Cruz Roja, Media Luna Roja y León y Sol Rojos, con el objeto de poder tenerlas en cuenta lo más ampliamente posible en la realización de sus planes.

Por esta razón, hemos establecido un cuestionario que nos tomanos la libertad de remitir a usted adjunto. Le rogamos tenga a bien devolvernos dicho cuestionario, debidamente completado, tan pronto como le sea posible y, en todos los casos, antes del 31 de agosto de 1960.

Deseamos precisar que las contestaciones dadas a este primer cuestionario no tienen más que un valor puramente indicativo y provisional, por lo que, en modo alguno, constituirán un compromiso para los interesados. Sin embargo, estas contestaciones son indispensables para la preparación de las Fiestas del Centenario, razón por la cual, los organizadores, ya desde ahora, expresan a usted su profundo agradecimiento por la rapidez con que se servirá contestarles.

Por la Comisión de Fiestas del
Centenario de la Cruz Roja



El Presidente : F. Siordet

Anexos : cuestionarios en doble ejemplar (uno para los archivos de esa Sociedad y otro para devolver al CICR el 31 de agosto de 1960 como máximo)

CUESTIONARIO

La Sociedad

tiene el proyecto - no tiene el proyecto

de participar en las Fiestas del Centenario de la Cruz Roja en 1963, en Ginebra, y comunica las informaciones siguientes :

=====

		delegación oficial	otros participantes
--	--	-----------------------	------------------------

=====

I Número de participantes

1. en su conjunto :

2. en la ceremonia solemne del
1º de septiembre :

3. en el desfile :

(socorristas o enfermeras de uniforme, grupos folklóricos o históricos relacionados con la Cruz Roja o sus orígenes)

4. en un eventual "Juego de las Naciones" (se ruega indiquen la forma que podría revestir esta participación) :

5. en los trabajos de la XX Conferencia:

=====

II Número de participantes

A. en los seminarios, cursos y conferencias :

B. en las reuniones técnicas :

1. Cuidados de enfermería

a) Reunión de enfermeras responsables en la escala nacional del programa de Cuidados de enfermería de la Cruz Roja, de auxiliares y de socorristas :

b) Reunión internacional de instructoras de cuidados en el hogar :

2. Primeros auxilios

Reunión internacional sobre los Primeros auxilios. Confrontación de experiencias y de métodos :

L'expédition le 17 juillet 1960

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

Aux Membres de la Commission des Fêtes du Centenaire
de la Croix-Rouge

Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire tenir ci-inclus le procès-verbal de la dernière séance de la Commission (14 juin 1960).

Nous attirons votre attention sur la prochaine réunion, qui est d'ores et déjà fixée au mardi 20 septembre, et vous prions de bien vouloir retenir cette date. Une invitation et l'ordre du jour vous parviendront en temps voulu.

Nous joignons à cet envoi la note et le questionnaire adressés aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, remaniés sur la base des observations faites lors de la séance du 14 juin.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission des Fêtes
du Centenaire de la Croix-Rouge

Ed J. Logoz

Ed. J. Logoz

Annexes : 3

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

Genève, le 4 juillet 1960

N O T E

à l'attention des membres du Comité international de la Croix-Rouge

Concerne: Fêtes du Centenaire de la Croix-Rouge.

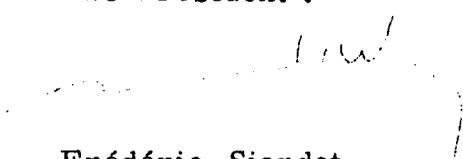
... Nous référant à la décision prise lors du Conseil de la
Présidence du jeudi 16 juin 1960, nous avons le plaisir de vous remettre ci-
inclus la note adressée aux Sociétés nationales de Croix-Rouge, pour les
... informer des préparatifs faits en vue de la célébration du Centenaire de
la Croix-Rouge en Suisse.

... Vous trouverez dans cette note le programme détaillé des
fêtes et manifestations du Centenaire, tel qu'il a été établi provisoirement.

... Vous trouverez également un exemplaire du questionnaire
préliminaire adressé aux Sociétés nationales, annexé à la note susmention-
née.

Pour la Commission des Fêtes
du Centenaire de la Croix-Rouge

Le Président :



Frédéric Siordet

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



C 1

Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

Genève, le 13 octobre 1960

Note à l'attention
des membres de la Commission des Fêtes du Centenaire
de la Sous-Commission de l'Exposition
et des Groupes d'étude

Nous avons l'honneur de vous envoyer ci-joint le procès-verbal (ainsi que ses annexes I et II) de la sixième séance de la Commission des Fêtes du Centenaire qui s'est tenue, le 20 septembre 1960, à Genève.

Nous saisissons cette occasion pour vous informer que tous les membres des différentes commissions (Commission des Fêtes, Sous-Commission de l'Exposition et Groupes d'étude) recevront les procès-verbaux de toutes les séances, de manière qu'ils aient une vue d'ensemble sur l'organisation des Fêtes.

Nous attirons également votre attention sur le fait que tout membre peut faire des remarques et présenter des suggestions sur les sujets en rapport avec la préparation des Fêtes, en les adressant au Secrétariat général.

Pour la Commission des Fêtes
du Centenaire

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



C 2

Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

Genève, le 4 novembre 1960

N O T E

à

Le Comité international de la Croix-Rouge a décidé, dans sa séance du 3 novembre, d'informer plus largement ses membres des travaux entrepris en vue de la célébration du Centenaire de la Croix-Rouge.

Pour répondre à ce vœu, le Commissariat des Fêtes se fait un plaisir de vous faire tenir le procès-verbal de la 6e séance de la Commission des Fêtes du Centenaire, qui s'est tenue le 20 septembre 1960 à Genève. Ce procès-verbal fait le point de l'état actuel des préparatifs.

Le Commission des Fêtes serait heureuse de recevoir vos suggestions sur les sujets traités dans ces documents.

Pour la Commission des Fêtes

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



C 3

Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

PROGRAMME PROVISOIRE DES FÊTES DU CENTENAIRE

(pouvant éventuellement être avancé ou retardé d'une semaine pour éviter une collision de dates avec la 3e Conférence scientifique sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques).

Les manifestations du Centenaire débuteraient vers le 15 août 1963. Elles comprendraient d'abord un certain nombre de :

A. Séminaires, cours et conférences sur :

1. Les origines et l'organisation de la Croix-Rouge
2. Les principes de la Croix-Rouge
3. Les Conventions de Genève (blessés et malades, naufragés, prisonniers de guerre, civils)

B. Réunions techniques (avec exercices et démonstrations), notamment:

1. Soins infirmiers

- a) Rencontre d'infirmières responsables à l'échelon national du programme des Soins infirmiers de la Croix-Rouge, d'auxiliaires et de secouristes.
- b) Réunion internationale de monitrices de soins au foyer.

2. Premiers secours

Rencontre internationale sur les premiers secours.
Confrontation d'expériences et de méthodes.

3. Croix-Rouge de la Jeunesse

- a) Réunion de juniors de la Croix-Rouge de la Jeunesse, notamment de la Suisse, éventuellement des pays limitrophes.
- b) Réunion d'éducateurs de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

4. Exercices des Services de Santé militaires.

*

Le 1er septembre aurait lieu la cérémonie solennelle de commémoration du Centenaire dont le programme est le suivant :

- 0900 Promenade des Bations : Rassemblement devant le Palais Eynard, proclamation solennelle, remise du drapeau du Centenaire.
- 1000 Place Neuve : hisser des oriflammes (emblème national et Croix-Rouge) des pays membres.
- 1030 Grand Théâtre : Cérémonie commémorative.
- 1230 Promenade de la Treille : Pose d'une couronne sur le monument Dunant.
- 1630 Promenade des Bastions : Cortège se rendant au Parc des Eaux-Vives.
- 1830 Pique-nique.
- 2030 Représentation (Festival).

*

Le 2 septembre, s'ouvrirait la XXe Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui se terminerait vers le 12 septembre.

*

*

*

Dans le cadre des Fêtes du Centenaire il a été prévu d'organiser au Palais des Expositions, une importante exposition qui comprendra deux parties principales :

- 1) historique et rétrospective
- 2) actualité

A cela viendrait s'ajouter une partie

- 3) philatélique

qui formerait un tout en soi, et une partie

- 4) cinématographique .

Enfin, il est possible qu'une section de l'Exposition soit réservée à une présentation de

- 5) matériel sanitaire militaire.

En ce qui concerne la partie historique, elle montrera le développement de la Croix-Rouge de ses origines à nos jours, et donnera un aperçu des tâches qui l'attendent (soins aux personnes âgées, maladies mentales, etc.).

Pour ce qui est de la deuxième partie, "actualité" il s'agira de recourir à une présentation vivante et de solliciter dans la mesure du possible la participation des visiteurs. L'Exposition sera l'occasion de montrer les soins au foyer, un service sanitaire modèle (tel qu'il devrait s'en trouver dans toute exposition), un centre de transfusion sanguine, une école d'infirmières, des cours de respiration artificielle, etc., en activité. Il est prévu de présenter les réponses que la Croix-Rouge donne à certains problèmes tels que la prévention des accidents dans la vie de tous les jours. Une grande importance sera attachée aux Conventions de Genève et à leur explication.

Il faudra faire ressortir les activités essentielles suivantes de la Croix-Rouge :

- premiers soins aux blessés militaires des armées en campagne, évolution jusque sur le plan civil, formation de personnel infirmier, secouristes;
- activités para-médicales : hôpitaux, transfusion sanguine, hygiène et salubrité, action sociale;
- secours en cas de catastrophes;
- information, formation de la jeunesse;
- action internationale : CICR et Ligue.

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



C 3b

Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

PROVISIONAL PROGRAMME OF THE CENTENARY CELEBRATIONS

(the opening date might possibly be put forward or deferred for a week to avoid the clashing of dates with the United Nations International Conference on the Peaceful Uses of Atomic Energy)

The Centenary celebrations would commence about August 15, 1963, and would comprise:

A. Seminars, courses and lectures on:

1. The origin of Red Cross and its organisation
2. Red Cross principles
3. The Geneva Conventions (wounded and sick, shipwrecked, prisoners of war, civilians)

B. Technical meetings (with practical demonstrations), in particular on:

1. Nursing care

- (a) Meeting of nurses responsible at the national level for the Red Cross nursing programme, auxiliary workers and first-aid personnel
- (b) International meeting of home-nursing instructors.

2. First aid

International meeting on first aid
Participants would pool experience and methods

3. Junior Red Cross

- (a) Meeting of Junior Red Cross members, in particular from Switzerland and possibly from neighbouring countries
- (b) Meeting of Junior Red Cross instructors

4. Practical demonstrations by army medical services.

The ceremony commemorating the Centenary would take place on September 1; the programme would be as follows:

- 9 a. m. Promenade des Bations: Meeting in front of the Palais Eynard, proclamation, presentation of the Centenary flag.
- 10 a. m. Place Neuve: hoisting of the national and Red Cross flags of the member countries.
10. 30 a. m. Grand Théâtre: Commemoration Ceremony.
12. 30 a. m. Promenade de la Treille: Placing a wreath at the foot of the Dunant monument.
4. 30 p. m. Parade from the Promenade des Bastions to the Parc des Eaux-Vives.
6. 30 p. m. Picnic meal in the Parc des Eaux-Vives
8. 30 p. m. Festival.

*

The XXth International Conference of the Red Cross would open on September 2 and would last until about September 12.

*

*

*

It is planned, as part of the Centenary celebrations, to open an exhibition at the Palais des Expositions of which the two main sections would be devoted to -

- (1) Past history of the Red Cross
- (2) The Red Cross at the present time

A further section would be devoted entirely to philately, another to the cinema and possibly yet another to medical equipment of the armed forces.

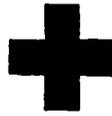
The historical section would portray the development of the Red Cross from its origin to the present day and show the special tasks in which it is engaged (care of aged persons, mental cases, etc.).

The section concerning present times should be devoted to activities and the visitors should be asked to participate. The Exhibition could thus be an occasion for showing home-nursing, a model first-aid post (which ought to be on duty at all exhibitions), a blood transfusion centre, artificial respiration courses, etc. It is also planned to show how the Red Cross deals with problems such as the prevention of accidents in everyday life. Great emphasis will be laid on the Geneva Conventions, which will be commented upon and explained.

The following essential activities of the Red Cross should be placed in evidence:

- Medical aid to the wounded of armies in the field, and to the civilian population, training of nursing personnel and first-aid workers;
- medical activities: hospitals, blood transfusion, health and sanitation, social work;
- disaster relief;
- instruction and training of the young;
- international action: ICRC and the League.

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



C 4

Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE

Note à l'attention des membres de la Sous-commission de l'Exposition

D'entente avec M. Martin Bodmer, président de la Sous-Commission, nous avons l'honneur de vous faire savoir que la quatrième séance de la Sous-Commission aura lieu le

vendredi 9 décembre 1960, à 14 h. 30
au siège du CICR,

avec l'ordre du jour suivant :

1. P.V. de la séance du 13 septembre 1960
2. Rapport du secrétaire général
3. Participation des services de santé militaires (conception générale de l'Exposition)
4. Pavillons nationaux - stands publicitaires
5. Financement
6. Thème
7. Propositions individuelles

Cette séance ayant pour but de préciser un certain nombre de points avant la réunion de la Commission des fêtes du 14 décembre, nous comptons vivement sur votre présence.

Cette invitation est adressée :

Pour le C. I. C. R. : à M. Martin Bodmer, membre du CICR, à M. Roger Du Pasquier, chef du Service de l'information, et à M. Robert Melley, également du Service d'information.

Pour la Croix-Rouge suisse : à M. Jean Pascalis, secrétaire général adjoint.

Pour la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge : à M. Ralph Dudrow, directeur du Bureau de l'information et des publications.

Pour la Bibliothèque publique et universitaire de Genève : à M. Bernard Gagnebin, sous-directeur de la Bibliothèque.

Pour les Autorités de la ville : à M. Pierre Bouffard, conseiller administratif.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous saluer.

Pour la Commission des Fêtes du
Centenaire de la Croix-Rouge

Ed. J. Logoz
Secrétaire général

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



C 5

Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Genève, le 8 déc. 1960

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE

A Messieurs les membres de la Commission des Fêtes
du Centenaire

Messieurs,

Nous référant à la décision prise lors de la dernière séance de la Commission (cf. PV de la réunion du 20 septembre 1960) nous avons l'honneur de vous rappeler la prochaine rencontre fixée au

mercredi 14 décembre 1960, à 14 h. 30
au siège du CICR

L'ordre du jour de la séance sera le suivant :

1. - P. V. de la séance du 20 septembre 1960
2. - Rapport du secrétariat général
3. - Médaille
4. - Coordination avec la Commission de la XXe Conférence
5. - Participation des services de santé militaires
6. - Date des manifestations
7. - Réservation des locaux

8. - Journée commémorative
9. - Exposition
 - a) conception générale
 - b) thème
 - c) pavillons nationaux et stands publicitaires
 - d) entrée
10. - Exercices techniques et séminaires
11. - Monuments Henry Dunant
12. - Groupe d'experts
13. - Questions de propagande
14. - Questions d'information
15. - Circulaire ("Newsletter") adressée aux Sociétés nationales
16. - Programme annexe
17. - Financement
18. - Propositions individuelles.

En ce qui concerne le point 5, nous avons le plaisir de porter à votre connaissance que nous pensons pouvoir compter sur la présence, à titre d'observateurs, de M. le Colonel Brigadier H. Meuli, ancien médecin en chef de l'Armée suisse et président d'honneur du Comité international de Médecine et de Pharmacie militaires (CIMPM), de M. le Colonel Brigadier R. Käser, médecin en chef de l'Armée suisse, de M. le Colonel Dr. H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge suisse.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous donner tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer.

Cette convocation est adressée :

Pour le CICR : à M. F. Siordet, président de la Commission, membre du CICR, à M. M. Bodmer, vice-président du CICR, et à M. R. Du Pasquier, chef du Service de l'information.

Pour la Croix-Rouge suisse : à M. le Professeur A. von Albertini, président, à M. le Docteur A. Werner, membre du Comité central, et à M. J. Pascalis, secrétaire général adjoint.

Pour la Ligue : à M. H. Beer, secrétaire général, à M. W. J. Phillips, sous-secrétaire général, à M. Ralph Dudrow, directeur du Bureau de l'information et des publications, et à M. M. Gazay, directeur adjoint de ce bureau.

Pour les Autorités fédérales : à M. J. de Rham, ministre plénipotentiaire, chef de la Division des organisations internationales.

Pour les Autorités genevoises : à M. A. Borel, conseiller d'Etat, et à M. R. Méroz, secrétaire général - conseiller administratif de la ville de Genève.

Ainsi que :

Pour la Commission de la XXe Conférence : à M. J. Pictet, directeur des Affaires générales du CICR.

Pour les Intérêts de Genève : à M. R. Pochelon, chef du Service des logements.

En nous réjouissant d'ores et déjà de vous saluer lors de cette séance, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Pour la Commission des Fêtes
du Centenaire de la Croix-Rouge

Ed. J. Logoz
Secrétaire général



Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

Genève, le 14 décembre 1960

Aux membres du Groupe d'Experts

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que la deuxième séance du groupe d'experts chargé de l'étude du programme de cours séminaires et exercices techniques dans le cadre des Fêtes du Centenaire, aura lieu le

vendredi 20 décembre 1960, à 10 h.

au siège du CICR

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Introduction
2. P. V. de la séance du 27 janvier 1960
3. Election d'un président
4. Fixation du domaine d'activité
5. Participation des services de santé militaires
6. Plan de travail
7. Divers.

Si vous désirez y voir figurer d'autres questions, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous le faire savoir le plus vite possible. Nous restons à votre entière disposition pour vous donner tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Cette convocation est adressée :

Pour le CICR

à Mlle A. Pfirter, chef du personnel sanitaire et des invalides de guerre du CICR, à M. Du Pasquier, chef du Service d'information du CICR, et à M. J. Wilhelm, membre de la Commission juridique du CICR.

Pour la Croix-Rouge suisse

à M. J. Pascalis, secrétaire général adjoint de la Croix-Rouge suisse, et à M. M. Jenni, secrétaire de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse.

Pour la Ligue

à Mlle Y. Hentsch, directrice du Bureau des infirmières de la Ligue, à M. le Docteur Z.S. Hantchef, directeur du Bureau médico-social de la Ligue, à M. Ch.-A. Schusselé, directeur du Bureau de la Croix-Rouge de Jeunesse de la Ligue.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Pour la Commission des Fêtes
du Centenaire de la Croix-Rouge

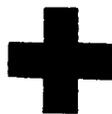
Ed. J. Logoz

Ed. J. Logoz

Secrétaire général

N. B. Nous vous prions de bien vouloir réserver votre après-midi, car l'on peut d'ores et déjà prévoir que l'ordre du jour ne sera pas épuisé avant le déjeuner. La séance reprendra à 14 h. 30.

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

1863 - 1963

En 1959 a été célébré le Centenaire de la naissance de l'idée de la Croix-Rouge et 1963 verra la commémoration de sa fondation.

C'est en effet, le 9 février 1863 que fut créé à Genève le Comité des Cinq, qui devait par la suite prendre le nom de Comité international de la Croix-Rouge. Et c'est le 26 octobre de la même année que s'est réunie, à Genève également, convoquée par ce Comité, la première Conférence internationale, qui fut en réalité le véritable acte de naissance de la Croix-Rouge.

Aussi, la XIXe Conférence internationale de la Croix-Rouge a-t-elle décidé (XLe Résolution) la réunion à Genève de la XXe Conférence en 1963 pour la faire coïncider avec les Fêtes du Centenaire.

*

Pour commémorer dignement cet anniversaire, deux commissions sont à l'oeuvre :

La Commission de la Ligue pour le Centenaire de la Croix-Rouge, qui a été créée en novembre 1955 pour mettre sur pied les fêtes commémoratives de la naissance de l'idée de la Croix-Rouge. Cette Commission a reçu du Conseil des Gouverneurs, dans sa 24e session (novembre 1957), mandat de coordonner la célébration du Centenaire de la Croix-Rouge dans le monde entier, (à l'exception de ce qui sera organisé en Suisse, à Genève, en particulier).

La Commission des Fêtes du Centenaire de la Croix-Rouge s'occupe des manifestations qui auront lieu en Suisse pour la célébration du Centenaire de la Croix-Rouge à l'occasion de la XXe Conférence internationale de la Croix-Rouge, en 1963. Créée sur l'initiative du CICR en

mai 1958, elle est composée de représentants du CICR, de la Ligue et de la Croix-Rouge suisse, qui se sont chargés d'organiser et de recevoir la XXe Conférence. Les Autorités de la Confédération suisse, de la République et Canton de Genève et de la Ville de Genève ont bien voulu prêter leur concours.

Ces deux Commissions, lors même que leurs domaines d'activité sont très différents, collaborent en étroite liaison l'une avec l'autre.

*

Les cérémonies les plus importantes se dérouleront à Genève, au berceau de la Croix-Rouge, selon le programme provisoire suivant :

Du 15 au 31 août, auront lieu des conférences, cours, séminaires et exercices techniques;

dès le 26 août se réuniront à Genève, dans le cadre de la XXe Conférence, le Conseil des Gouverneurs, le Comité exécutif de la Ligue et autres Commissions;

le 1er septembre, sera la Journée commémorative avec séance solennelle le matin, cortège l'après-midi et festival dans la soirée;

le 2 septembre, s'ouvrira la XXe Conférence internationale de la Croix-Rouge qui se terminera vers le 12 septembre.

Une Exposition internationale de la Croix-Rouge sera organisée dans le cadre des Fêtes du Centenaire.

Les organisateurs espèrent un concours massif de la part des Sociétés nationales pour célébrer avec autant de solennité que possible le Centenaire de la Croix-Rouge sur les lieux mêmes de sa fondation à Genève, qui est en même temps le siège des deux organisations internationales de la Croix-Rouge, le CICR et la Ligue.

De nombreuses Sociétés ont déjà annoncé leur participation à la suite de la circulaire qui leur a été adressée en juillet de cette année. La Commission des Fêtes leur sait gré de l'aide qu'elles lui ont apportée en retournant le questionnaire dûment rempli et remercie d'ores et déjà les Sociétés qui le feraient encore à la lecture de cette lettre.

*

La commémoration du Centenaire dans le monde aura lieu aux dates qui conviendront le mieux à chaque Société. Le 1er septembre est cependant particulièrement recommandé, et il devrait en tous cas être possible de prévoir une retransmission partielle des manifestations qui se dérouleront à Genève ce jour-là.

*

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat:
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

1863 - 1963

The Centenary of the birth of the Red Cross idea was celebrated in 1959, and 1963 will see the commemoration of the foundation of the Red Cross.

The Committee of Five, later to be known as the International Committee of the Red Cross, was set up in Geneva on February 9, 1863. On October 26 of the same year, the first International Conference convened by that Committee met at Geneva, and it was then that the Red Cross really came into existence.

The XIXth International Conference of the Red Cross therefore decided, in its XLth Resolution, that the XXth Conference should be held at Geneva in 1963 so as to coincide with the commemoration of the Centenary.

*

In order to commemorate this anniversary in a fitting manner, two bodies are at work:

The League Commission for the Red Cross Centenary which was set up in November 1955 to organize the ceremonies in commemoration of the birth of the Red Cross idea. This Commission was instructed by the Board of Governors at its 24th session (November 1957) to co-ordinate the celebration of the Red Cross Centenary throughout the world (with the exception of the festivities to be organized in Switzerland and at Geneva in particular).

The Committee for the Commemoration of the Red Cross Centenary is making arrangements for the ceremonies to be held in Switzerland to mark the Red Cross Centenary on the occasion of the XXth International Conference of the Red Cross in 1963. This Committee was established following a proposal by the ICRC in May 1958 and is composed of representatives of the ICRC, the League and the Swiss Red Cross, who have undertaken to organise and to receive the XXth Conference. The Swiss Federal

Government and the cantonal and municipal authorities of Geneva are also represented in the Committee.

These two bodies, although their field of work is very different, work in close liaison with each other.

*

The most important ceremonies will take place at Geneva, the birth place of the Red Cross, according to the following provisional programme:

Between August 15 and 31, lectures, conferences, courses, seminars and technical meetings will take place;

From August 26 on, in connection with the XXth International Conference, the Board of Governors, the Executive Committee of the League and other bodies will meet at Geneva;

September 1 will be Commemoration Day, with a solemn meeting in the morning, a parade in the afternoon and a pageant in the evening;

On September 2 the XXth International Conference of the Red Cross will open and will last until about September 12.

An International Red Cross exhibition will be organized as part of the Centenary celebrations.

The organizers hope for large-scale participation by the National Societies so that the Centenary of the Red Cross may be celebrated as solemnly as possible in the city where it was founded - Geneva, which is at the same time the headquarters of the two International Red Cross organizations: the ICRC and the League.

In response to the circular sent in July this year, many Societies have already announced their intention of participating. The Centenary Committee is grateful to them for having filled in and returned the questionnaire sent to them, and takes this opportunity to thank those Societies who do so after reading the present communication.

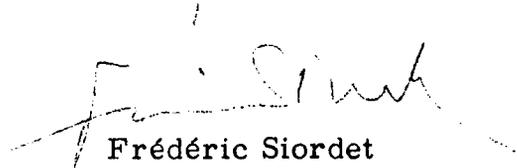
*

The commemoration of the Centenary in other parts of the world will take place on the dates most suitable to each Society. September 1 is, however, particularly recommended, and it should in any event be possible to plan a re-broadcast of at least part of the ceremonies taking place in Geneva on that day.

*

More detailed information regarding the preparation of the Centenary at Geneva and throughout the world will in future be given to you by the two Committees mentioned above in the form of a Newsletter which will be sent out regularly in French, English and Spanish.

We trust that you will find this information on the Centenary of interest, and send you our best wishes for the New Year.



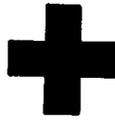
Frédéric Siordet

President of the Committee

for the Commemoration of the Red Cross Centenary

Geneva, december 1960

COMMISSION DES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE



Comité international de la Croix-Rouge
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
Croix-Rouge suisse

Téléphone 33 30 60
Télex 22269
Télégr. Intercroixrouge

Secrétariat :
7, avenue de la Paix
Genève (Suisse)

1863 - 1963

En 1959 se celebró el Centenario del nacimiento de la idea de la Cruz Roja y en 1963 será celebrada la conmemoración de la fundación de esta misma institución.

En efecto, fué el 9 de febrero de 1863 cuando se creó en Ginebra el Comité de los Cinco, que debía ulteriormente tomar el nombre de Comité Internacional de la Cruz Roja. Y fué el 26 de octubre del precitado año cuando se reunió, igualmente en Ginebra, convocada por el referido Comité, la primera Conferencia Internacional que fué, en realidad, el verdadero acto de nacimiento de la Cruz Roja.

Por estas razones, la XIX Conferencia Internacional de la Cruz Roja decidió (XL Resolución) que se celebrase en Ginebra la XX Conferencia en 1963, a fin de que coincidiera con las Fiestas del Centenario.

*

Para conmemorar dignamente este aniversario se encuentran trabajando dos comisiones :

La Comisión de la Liga para el Centenario de la Cruz Roja, que fué creada en noviembre de 1955 con el objeto de preparar las fiestas conmemorativas del nacimiento de la idea de la Cruz Roja. Esta Comisión ha recibido del Consejo de Gobernadores, en su 24ª Reunión (noviembre de 1957), el mandato de coordinar la celebración del Centenario de la Cruz Roja en todo el mundo (excepción hecha de los actos que serán organizados en Suiza, en particular en Ginebra).

La Comisión de las Fiestas del Centenario de la Cruz Roja se ocupa de las manifestaciones que serán organizadas en Suiza para celebrar el Centenario de la Cruz Roja, en oportunidad de la XX Conferencia Internacional de la Cruz Roja en 1963. Esta Comisión, creada por iniciativa del CICR en mayo de 1958, está integrada por representantes del CICR, de la

Liga y de la Cruz Roja Suiza, que se han encargado de organizar y de recibir la XX Conferencia. Las autoridades de la Confederación Suiza, de la República y V Cantón de Ginebra y de la Ciudad de Ginebra han tenido la amabilidad de prestar su colaboración.

Estas dos Comisiones, aun cuando sus campos de actividad sean muy diferentes, trabajan en estrecho enlace una con otra.

*

Las ceremonias más importantes de la conmemoración se celebrarán en Ginebra, cuna de la Cruz Roja, de acuerdo con el programa provisional siguiente :

Del 15 al 31 de agosto serán organizadas conferencias, cursos, seminarios y ejercicios técnicos;

A partir del 26 de agosto se reunirá en Ginebra, en el marco de la XX Conferencia, el Consejo de Gobernadores, el Comité Ejecutivo de la Liga y otras Comisiones;

El 1º de septiembre será la Jornada conmemorativa con solemne sesión por la mañana, desfile por la tarde y festival por la noche;

El 2 de septiembre comenzarán los trabajos de la XX Conferencia Internacional de la Cruz Roja que terminarán hacia el 12 de septiembre.

En el marco de las Fiestas del Centenario será organizada una Exposición internacional de la Cruz Roja.

Los organizadores esperan contar con una colaboración en masa de las Sociedades nacionales a fin de celebrar con la mayor solemnidad posible el Centenario de la Cruz Roja, en el lugar mismo en que fué fundada en Ginebra, ciudad que es, al mismo tiempo, la sede de las dos organizaciones internacionales de la Cruz Roja, el CICR y la Liga.

Numerosas Sociedades nacionales han anunciado ya su participación, en contestación a la circular que se les envió en julio del presente año. La Comisión de Fiestas les está muy reconocida por la asistencia que le han prestado, al devolver debidamente contestado el cuestionario que se les remitió, y expresa su gratitud, ya desde ahora, a las Sociedades nacionales que se servirán hacerlo después de haber leído la presente carta.

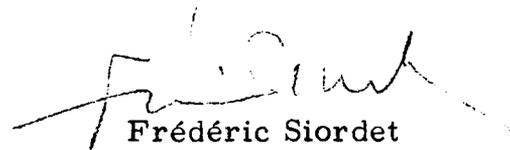
*

La conmemoración del Centenario en el mundo se celebrará en las fechas que mejor convengan a las Sociedades nacionales. Sin embargo, el 1º de septiembre es recomendado particularmente y, en todos los casos, debería ser posible prever una retransmisión parcial de las manifestaciones que se celebrarán en Ginebra en dicha fecha.

*

A partir de ahora, informaciones detalladas sobre la preparación del Centenario, en Ginebra y en el mundo, serán facilitadas a ustedes por las dos Comisiones anteriormente mencionadas las cuales publicarán un boletín de información que aparecerá regularmente en español, francés e inglés.

Les deseamos buena recepción de estas "Noticias del Centenario" y aprovechamos gustosos la oportunidad para presentarles nuestros votos muy sinceros en el nuevo año.



Frédéric Siordet

Presidente de la Comisión de las
Fiestas del Centenario de la Cruz Roja

Ginebra, diciembre de 1960